



NOUVELLE
AQUITAINE

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

26/01/2022 à 18H30 EN VISIO CONFERENCE

Secrétaire de Séance : Maryse PECH

Animateurs : Michel ANDRIEUX, Christian BREGEON, Yoann CREPU Sébastien GRANIER

Présents :

Michel ANDRIEUX, Président.

Membres élus du Comité Directeur : Bruno PISSOTTE Mickaël BOUSQUET, Christian BREGEON, Katia BELLIOU, Christophe COLLIN, Audrey DALL ACQUA, Georges DAMESTOY, Martin FORST, Bernard GERBEAU, Thomas GOUZOU, Robin LE BARREAU, Nadine LIMOUSIN, Patrick MARCEL, Jean Pierre MATHIEU, Maryse PECH, Bertrand RAZAT, Bernard SOUBIGOU, Pascal TOURON , Pierre TRICHET, Patrick VILLENAVE .

Les cadres Techniques : Yoann CREPU, Sébastien GRANIER

Excusé : Thierry MADIC

Invités, Présents : Rachel JUNG, Gérard LE FLOHIC, Serge SEGUINEAU

Excusé : Bastien RIPOLL

Début de la séance : Ouverture par Michel Andrieux à 18h30

Présentation de Pauline DUBOIS Stagiaire à la Ligue (Rameuse de l'ENB) jusqu'en avril, elle va travailler avec Morgane sur la communication notamment pour la HRC.

Selon l'ordre du jour :

1. Les statuts / RI : projet de modification :

Comme prévu suite à notre dernière AG de Ligue, le bureau propose qu'une modification des statuts et règlement intérieur puissent être présentés lors d'une AG extraordinaire avant l'été afin qu'ils soient applicables dès la prochaine AG ordinaire de la Ligue.

Pour cela, il est proposé de travailler à partir des Statuts type de la FFA en proposant la reformulation/clarification de certains articles et une modification des articles 11, 16 et 34. De plus il sera nécessaire de mettre à jour notre règlement intérieur.

Katia, assurera la rédaction d'un projet, Nadine et Bruno effectueront avec elle une relecture, le projet sera présenté au prochain Comité Directeur, une fois approuvé, il sera transmis pour approbation à la FFA.

art 11 : suppression des quotas ex-ligues, introduction de la notion de représentation F/H au prorata des licences F/H de la saison écoulée avec un minimum (1 représentant F/H par tranche de 10% de licence ou fraction de 10 pour la dernière tranche)

art 16 : modifier la composition du bureau en se calquant sur celle prévue aux statuts type FFA (Président, Secrétaire, Trésorier, Secrétaire Adj, Trésorier Adj et 2 ou 3 VP), il est rappelé comme précisé à l'art 19 que le bureau n'est pas l'organe de décision « ...assurer la gestion courante.... »

art 34 : proposer à la FFA que les AG puissent se tenir en réunion dématérialisée

Ce projet est approuvé à l'unanimité.

2. Les subventions 2022 : point sur les demandes en cours, les échéances:

HCR : Subvention ville Hossegor transmise, Communauté communes MACS en cours (avant le 11 fév), Région en cours, Département 40 à faire avant le 30/06, le tout pour un montant de 24000€.

Haut Niveau : Pôle espoir + Athlètes demande transmise le 13/01 pour un montant de 17000€

Région : Contrat d'objectifs, le bilan 2021 et le travail sur les objectifs 2022 sont en cours, un RV est fixé avec MN Cameleyre et Pauline Buron le 7 février, le dossier est à rendre avant le 18 fév.

DRAJES : Un premier RV a eu lieu le 20 Janv avec le Directeur Mathias LAMRQUE et Christophe COMBETTE), une proposition de convention nous est proposée (4 ligues/Comités en dehors des sports Co) pour la saison prochaine avec des aides possibles en matière d'emploi et d'équipement, nous devons réfléchir à la faisabilité de ce projet. Un second RV est fixé au 17 mars.

3. Défraiement des entraîneurs de ETR

Sébastien G et Pascal T exposent conjointement la situation délicate des entraîneurs de l'ETR suite aux départs de Germain, Isabelle et Patrick L, salariés de clubs. Les entraîneurs sont, maintenant, tous bénévoles, et nous sommes, sans doute, une des dernières ligues à employer que des bénévoles. Nous rappellent que nous avons bénéficié d'une subvention ANS en 2021 pour le défraiement des cadres, de 3000 euros.

Sébastien nous fait part d'une simulation concernant 3 types de cadres ETR

- les entraîneurs : soit un forfait journalier de 50 euros (basé sur les chiffres de la saison 2019), ou un forfait annuel 300 € par personne (en deça de 6 jours de mise à dispo, et 600€ au delà de 6 jours
- la formation : les formations sont gratuites, en Nouvelle-Aquitaine. Faut-il réfléchir à un autre procédé ?

Les formateurs pourraient faire des vacances.

- L offre sportive et la gestion des événements : forfait à la journée aussi, pour les intervenants.

Le sujet a déjà été abordé par l ancienne équipe, mais n a pas abouti, car l option défiscalisation a été privilégiée.

Ils faut penser aux étudiants, et aux salariés non imposables pour qui la défiscalisation n'a pas lieu d'être.

Katia : si le défraiement est indispensable, il faut aussi mettre en avant la valorisation de l'entraîneur et de son club, grâce à ces interventions.

Christian : chacun ici est bénévole, et il faut aussi, dans la mesure du possible privilégier la défiscalisation.

Yoye : fait un retour sur le passé, où tout le monde était bénévole, et regrette ce nouvel état des choses, même s'il comprend que les situations de chacun sont différentes.

Suite aux échanges, il est proposé pour une année test d'appliquer le forfait annuel et la défiscalisation pour ceux qui le souhaitent. A l'issue de cette saison un bilan sera effectué et décision sera prise pour la suite.

Vote sur le principe de défraiement : **Annuel adopté à l' unanimité – 1 voix (abstention)**

Vote : forfait annuel ou journalier : **forfait Annuel adopté à l' unanimité – 1 voix (abstention)**

4. Le matériel : commande groupée d'ergos :

- le projet de récupérer les 100 ergos du FELT X3 COURCHEVEL est abandonné, car il faut prendre le lot de 100, et en plus, aller les chercher ;

Michel a négocié le prix d un ergo neuf chez Concept, à un tarif de 932,40€ TTC. Pour le moment, nous avons une soixante d'ergos « retenue » par des clubs ou des CD. Les clubs ont été relancé pour cette commande groupée. Attention ! Si la commande groupée est subventionnée à la demande de la ligue, elle ne peut pas faire l'objet d'une seconde subvention par l acheteur : club ou CD.

Voir ce qu il est possible de faire ou pas ; commande mini de 60 ergos, facturation séparée pour certains (Angoulême, CD 33), subvention ligue à étudier.

5. La Hossegor RC :

- il faut impliquer les membres du CODIR et leur réseau, dans la recherche de sponsors : nous allons recevoir un kit « facilitateur » pour aller chercher des fonds privés.
- Les dates sont : 2, 3 et 4 septembre. Voir avec Libourne pour faire le lien, (Championnats du Monde Masters du 07 au 11 sept 2022) entre les 2 manifestations.

6 La communication : quelle organisations pour la ligue - recherche de sponsors

- Rachel est beaucoup moins disponible pour la recherche de partenaires . Elle doit relancer les agences qui étaient censées trouver des sponsors.
- Morgane en lien avec Patrick et Audrey s'occupe des réseaux sociaux de la HCR
- Morgane s'occupe des réseaux sociaux de la Ligue

7. Comissions : point sur les dossiers en cours :

- La 1ere édition du Tour du Bassin d'Arcachon est reportée en 2023, en espérant que la HRC soit une vitrine de la LNAA
- Marathon de Saintes : a été une parfaite réussite. Sera reconduit à Noël 2022
- Commission santé : attention à la mise en place du pass vaccinal pour les prochains compétitions.
- Aviron de Mer : il faut travailler sur des bateaux mixtes de club en 4X. Mise en place de la Coupe Golfe de Gascogne et Méditerranée pour faire la jonction entre les CDF mer, en Mai, et le Championnat du Monde en Octobre.

8. Questions diverses :

Bernard GERBEAU nous fait part de son projet personnel, pour sensibiliser contre la dégradation du climat :

Périple autour du monde à la rame (bateau à 8 rameurs, en construction actuellement): Départ de Martinique et arrivée à Nouméa en passant par Panama, Tahiti. 16000 kms à la rame, avec changement d'équipage. Bernard, à l'origine du projet, va essayer de participer à toutes les étapes. Il aura 75 ans, et sera le doyen de l'équipage (de 18 à 75 ans) ; Nous lui souhaitons toute la réussite possible pour ce projet très ambitieux. Nous suivrons toute la course de très près.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le Président,



MICHEL ANDRIEUX

Le Secrétaire Général :



CHRISTIAN BREGEON

